Charlie La Fronde

LE JOURNAL DE LA SECTION DES YVELINES

SYNDICAT NATIONAL Solidaires Finances Publiques

Tous ensemble, tous ensemble…

septembre 2013

En ce mois de septembre qui commence, la nostalgie nous conduirait à partir insouciant au travail avec nos cahiers sentant le neuf et nos cartables sous le bras. Découvrir nos nouveaux collègues, nos nouvelles missions et attaquer motivés notre année de service public

La "rentrée" 2013 tiendra malheureusement très peu de l'image d'Épinal, en effet il faudra faire avec moins d'effectifs, moins d'espaces, plus d'obligations, plus de réformes et bien plus d'incertitudes encore.

Allons nous rester immobile, nous lamenter, nostalgique d'un monde idéal qui serait forcément celui d'hier ? Non ! Nous allons relever nos manches, ne pas nous laisser faire et chausser nos baskets, voir nos chaussures de marche, en effet c'est une rentrée active qui nous attend tous.

Notre premier rendez-vous : le 10 septembre pour une journée de grève pour défendre les retraites, pour défendre nos pensions, avec un seul mot d'ordre : pas une journée de plus, pas un euro de moins.

EDITORIAL

En effet le gouvernement présentera le 18 septembre sa réforme des retraites, la 6ème depuis 1987, toutes ces réformes n'ont pas financé de façon pérenne le système. Elles ont seulement précarisé un nombre grandissant de nos aînés. Avec la mise en place de la décote, elles ont accentué les écarts de revenu entre les femmes et les hommes.

Solidaires, la CGT, FO et le FSU vous demandent une mobilisation massive le 10 septembre pour que vous pesiez de toutes vos forces sur les choix du gouvernement. Ce ne sera qu'au prix de l'investissement de chacun pour le bien de tous que l'action paiera.

Nous, fonctionnaires et agents de l'État ne pouvons accepter une fois encore, une fois de trop, d'être les bouc-émissaires de la situation financière des caisses de retraites, en effet nous ne contribuons pas à leurs déficits puisque nous émargeons directement aux comptes de l'État.

Non, nous ne sommes pas des privilégiés. Même le rapport Moreau et le Conseil d'Orientation des retraites (COR) relèvent que des règles de calcul différentes entre public et privé conduisent à des taux de remplacement entre traitements/salaires et pensions/retraites quasiment identiques.

Non, vous n'êtes pas d'accord pour changer le mode de calcul de la pension en retenant les 10 dernières années au lieu des 6 derniers mois, en effet nous progressons selon un mode de carrière dit linéaire alors que le privé connaît bien souvent ses meilleurs années en milieu de vie professionnelle.

Oui, nous demandons un meilleur partage du temps de travail.

Oui nous exigeons la suppression de la décote.

Oui nous répondons massivement présent à la manifestation du 10 septembre.

Oui nous serons massivement en grève le 10 septembre.

Fort des valeurs qui nous ont toujours animées, Solidaires Finances Publiques 78 vous souhaite la bienvenue et vous invite à nous rejoindre au quotidien mais aussi dans l'action.

Construisons ensemble une mobilisation sociale forte pour défendre les valeurs qui nous animent.

Sommaire :

- Editorial : tous ensemble, tous ensemble... page 1
- Compte rendu des CAP locales d'affectation au 1er septembre 2013 page 2 et 3
- CHSCT : billet d'humeur page 3
- Le Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) des Yvelines du 4 juillet 2013 page 4 et 5
- Liminaire de Solidaires Finances lue au CDAS du 4 juillet 2013 page 4
- C'est à nouveau le temps de la retraite page 6
- Comité technique local du 2 juillet page 7
- Equipe locale de Solidaire FIP page 8

Compte rendu des CAP locales d'affectation au 1er septembre 2013

L'ensemble de ces mouvements locaux est marqué par une augmentation du déficit d'emplois dans le 78. Le bilan est catastrophique puisque le déficit (toutes filières confondues) augmente encore passant de –53,3 au 01/09/2012 à – 81,9 au 01/09/2013. Et cela en plus des 33 suppressions d'emplois (A, B et C) décidées par la DG pour 2013. Au total les services devront donc fonctionner avec 61,6 personnes de moins ! Mais comment ?

Même si certains d'entre vous se laissent encore séduire par le discours lénifiant de notre Directeur Général sur sa démarche stratégique, sur l'importance toute particulière qu'il attache à nos conditions de vie au travail, la dure réalité des chiffres et des services doit vous ouvrir les yeux ! Le travail auparavant effectué par les 62 personnes manquantes sera réparti sur celles encore présentes (hélas de plus en plus clairsemées).

FILIERE FISCALE

Catégorie C

Avec un déficit de –32,8 agents c'est un mouvement de gestion de la pénurie qui nous a été présenté. Rares sont les services qui ne sont pas en sous effectif, les SIP étant particulièrement malmenés puisque plusieurs affichent un sous emploi supérieur à 2 ou 3 agents. La règle de l'ancienneté a été globalement respectée.

Il faut toutefois noter une dérogation (fiche 3) qui a permis l'affectation d'un agent au détriment d'un autre plus ancien. Si l'on peut aisément comprendre le souhait d'un agent de rester dans le service sur lequel il a toujours exercé, il n'est pas tolérable d'en léser un autre !

Si la direction n'avait pas, dès la première affectation de cet agent, procédé par détachement mais avait affecté un agent en respectant les règles, nous n'aurions pas été dans cette situation. Elle en porte donc l'entière responsabilité !

Eu égard au déficit important et à l'affectation dérogatoire d'un agent, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre ce mouvement.

Catégorie B

Ce mouvement, en déficit lui aussi (-21,8 B), nous a frappé par sa

pauvreté. Il n'existe quasiment plus de marge de manœuvre permettant de mettre un peu "d'huile dans les rouages". Le site de Saint Germain représente à lui seul plus du 1/3 des emplois B non pourvu du 78. Cette situation, malheureusement chronique, devrait amener la direction et la DG à se poser des questions sur l'inattractivité de cette résidence et de cette partie du département.

Problème d'encadrement ? Cherté de la vie et notamment du logement ? Nous attendons des réponses et des actes !

Bien que les règles d'affectation aient été intégralement respectées, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre ce mouvement pour dénoncer les sous effectifs du département.

Catégorie A

Le sureffectif affiché (+5,5 A) est un trompe l'œil ! En effet, sont intégrés dans ce calcul les 15 inspecteurs stagiaires qui intégreront le 78 au 1er septembre. Or, ceux-ci seront là pour apprendre leurs futurs métiers. Ils ne doivent donc être comptabilisés dans l'effectif qu'à compter de la fin de leur stage pratique le 1er mars. Encore une fois, la direction n'a pas respecté les consignes de l'ENFIP qui prévoient que les stagiaires ne doivent pas être positionnés sur les postes qu'ils occuperont au 1er mars.

Nous avons noté, avec satisfaction, que la direction a maintenu en brigades de vérification les inspecteurs ayant perdu leur poste dans le cadre du transfert de deux brigades sur Versailles.

Solidaires a une nouvelle fois dénoncé le nombre de détachement en direction. Si des besoins existent, et nous n'en doutons pas, la DG et la direction doivent prendre leurs responsabilités en créant les postes nécessaires.

Enfin, ce mouvement local a démontré que les pauvres inspecteurs stagiaires de la promotion 2011/2012, dont beaucoup avaient une affectation ALD, et qui n'avaient pas le droit de participer au mouvement national de septembre 2013 sont encore lésés. Certains ayant pu voir le poste qu'ils occupent, sans en être titulaire, attribué à des inspecteurs stagiaires de la promotion 2012/2013 !

Eu égard à la politique nationale de suppression d'emplois et au trop nombreux détachements, Solidaires Finances Publiques a voté contre ce mouvement local.

FILIERE GESTION PUBLIQUE

Problème inter-catégoriel à cette filière soulevé par les représentants

du personnel : les affectations en direction. Nous demandons à ce que les CAP locales soient consultées sur les affectations au sein des différentes divisions. Il faut en effet savoir que si dans la filière fiscale (FF) l'affectation nationale "Direction" ne représente qu'environ 7% des postes implantés dans le 78, tel n'est pas le cas dans la filière gestion publique (FGP). Ce sont 235 des 718 postes FGP du département, soit près du 1/3, qui sont qualifiés de "direction" englobant des métiers très différents: domaines, dépenses ou autres. Il conviendrait donc que ces collègues puissent faire un choix éclairé en fonction de leurs compétences et de leurs appétences. Cela permettrait plus de transparence et de visibilité pour les agents et éviterait l'opacité qui règne actuellement sur ce mouvement interne. M STOLL, arguant que le service d'affectation nationale "direction" est un "service" comme n'importe quelle trésorerie, ne souhaite pas accéder à notre requête. Nous ne manquerons pas revenir sur ce sujet.

Catégorie C et B

Nous défendons le fait que ces 2 CAPL doivent être totalement indépendantes l'une de l'autre. Tel n'est malheureusement pas de cas aujourd'hui du fait d'une affectation nationale au département et d'un déséquilibre important entre les affectations, réalisées par la DG, et les emplois théoriques B et C (+58 C, -56 B).

Obtenir un changement d'affectation locale (changement de poste au sein du 78) dans la filière GP est aujourd'hui un véritable parcours du combattant. Il ne suffit pas qu'il y ait une vacance sur le poste sollicité dans le grade de l'agent ! Il faut aussi qu'il n'y ait pas de surnombre équivalent dans l'autre grade (compensation de C par du B et vice versa), que le poste que vous quittez (petite trésorerie) ne soit pas menacé par votre départ, et enfin que la direction lors de ses arbitrages ait décidé de pourvoir ce poste. OUF ! ! ! Si vous passez tous ces écueils vous faites partie des quelques heureux élus arrivant à changer de service.

Il en résulte deux mouvements très restreints où la logique comptable se heurte de front à des situations humaines parfois difficiles. Même si la direction a quelquefois cherché des solutions pour satisfaire nos demandes nous ne pouvons qu'être mécontents de cette situation. Nous avons donc voté contre ces 2 mouvements.

Espérons que cela s'améliorera avec la mise en place des RAN (Résidence d'affectation nationale) pour les grades C et B au titre du mouvement de septembre 2014.

Catégorie A

L'écart de –10,3 A est principalement situé en direction (-3,8) et chez les huissiers – 4 (sur un effectif théorique de 14). La direction estime, en accord avec la DG, que 10 huissiers sont suffisants pour notre département. Etant donné le déficit budgétaire du pays, nous ne pouvons qu'être surpris de cette remarque. Notre département ferait -il exception à la règle avec un taux de recouvrement réel de 100% ? Nous savons bien, hélas, que non !

Les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre ce mouvement pour dénoncer le manque de transparence des règles et les sous-effectifs du département.

Nous rappelons que si Solidaires Finances Publiques a voté contre l'ensemble de ces mouvements cela ne remet pas en cause la qualité du travail de nos collègues de RH qui connaissent eux aussi des contraintes temporelles fortes.

CHSCT : billet d'humeur

Ce CHS a finalement pu se tenir en seconde convocation, le premier n'ayant pu avoir lieu suite au boycott de trois des quatre organisations syndicales représentatives. Dommage qu'une interprétation restrictive de la définition de l'expert n'ait pas trouvé de solution plus tôt malgré les différents échanges de courrier et de mails en amont. Le dialogue est de nouveau rétabli et Solidaires Finances ne peut que s'en féliciter.

Le décalage entre la note d'orientation nationale émanant du CHS Ministériel et l'interprétation qui en est faite par les directions persiste année après année. Cette note fixe des priorités : sécurité incendie et électrique, risques psychosociaux et accessibilité aux personnes handicapées. Ces travaux sont donc certes prioritaires mais il n'est aucunement indiqué qu'ils doivent être financés sur le budget de CHSCT. Au contraire ! Il était même spécifié dans les notes des années précédentes que, s'agissant de travaux immobiliers, leurs financements devaient se faire sur la dotation de fonctionnement propre à chaque direction.

Certes, les budgets directionnels fondent année après année comme neige au soleil (un rapport avec le réchauffement climatique ?) et les lois successives rendent de plus en plus contraignant l'entretien des bâtiments. Il y a donc un écart de plus en plus grand entre les obligations et les moyens alloués. Mais est ce au budget du CHSCT de combler ce fossé qui devient précipice ?

Vos représentants en CHS doivent ils céder à une forme larvée de "chantage" ? " Si vous n'acceptez pas de payer sur le budget CHS les travaux ne seront pas réalisés faute de financement, et vous en serez responsable", voilà ce que l'on peut entendre lorsque les esprits s'échauffent !

N'est ce pas faire porter aux représentants du personnel une responsabilité qui n'est pas la leur ? Car après tout ils ne sont en rien responsables des décisions des "Politiques".

Il nous semble plutôt que c'est à la haute hiérarchie de faire savoir à qui de droit que cette situation n'est plus tenable !

Le Comité Départemental d'Action Sociale (CDAS) des Yvelines du 4 juillet 2013

La délégation d'action sociale en partenariat avec la MGEFI avait axé les actions de prévention sur 2 thèmes en 2012 : la lutte contre le sida et la prévention en matière de vue. Ce partenariat se poursuivra le mardi 1er octobre 2013 sur le thème de la santé environnementale de 14hà 16h au 16 avenue de Saint Cloud à Versailles avec des intervenants extérieurs de l'association WECF et de la mutualité française.

Le succès grandissant des actions culturelles a fait largement débat lors de ce CDAS, celui-ci a porté sur la manière de choisir les participants aux actions. Solidaires Finances propose la mise en place de critères sociaux pour que le plus grand nombre de collègues puisse participer aux sorties dans les limites budgétaires. Ce point de vue sera défendu lors du groupe de travail qui se réunira cet automne. Solidaires privilégie également les sorties à caractère familial tout en gardant à l'esprit que l'action sociale doit bénéficier à tous. Solidaires Finances estime que le tirage au sort des bénéficiaires ne répondrait ni à la notion de sortie amicale ni à la notion de partage d'expériences notamment en cas de familles nombreuses ou monoparentales. Après un vote d'arbitrage des sorties, il a été décidé que cette année la priorité sera donnée aux 2/3 des inscrits pour la sortie Thoiry et qu'il sera constitué une liste prioritaire pour les inscriptions en attente en 2014. La réflexion se porte aussi sur le choix des sorties. En effet Solidaires Finances défend l'idée que les sorties ne doivent pas être faites au seul bénéfice du secteur privé mais le financement public devrait aller prioritairement vers le réseau public ou associatif sans pour autant faire d'exclusive.

Le compte rendu d'activité (CRA) a permis de comprendre combien les agents avaient besoin d'écoute de la part des services sociaux. Les assistantes s

Liminaire de Solidaires Finances lue au CDAS du 4 juillet 2013

Madame la Directrice,

Solidaires Finances vous remercie du respect de votre engagement d'un cadencement régulier du CDAS, mais déplore la convocation tardive au début des vacances scolaires.

Solidaires Finances fait part de sa préoccupation quant à l'avenir de l'action sociale. Les rencontres programmées au plus haut niveau avec Madame le Ministre de la Fonction Publique étant repoussées de mois en mois. Les intentions de fusion de l'action sociale des trois Fonctions Publiques n'est pas de nature à nous rassurer, surtout à budget constant voir à budget en baisse de 6 % ce qui est la réalité du budget de l'action sociale de la Fonction Publique de l'Etat.

Solidaires Finances exige l'augmentation du budget social ministériel pour répondre aux besoins des agents, surtout dans une période où le point d'indice est encore bloqué.

Solidaires Finances rappelle que l'action sociale ministérielle est le fruit des luttes des agents de notre ministère et refuse qu'elle soit confisquée, fusse au bénéfice d'autres agents de l'Etat.

Solidaires Finances rappelle à la vigilance contre la fiscalisation de l'aide sociale qui existe dans la Fonction Publique Hospitalière et les établissements publics, comme le Louvre.

Solidaires Finances rappelle que les besoins en, matière d'aide à domicile pour les retraités doit être notre priorité et exige une information complète à l'intention de tous les bénéficiaires et plus particulièrement nos collègues pensionnés du 4ème âge.

Solidaires Finances regrette l'absence des interlocuteurs de la restauration de la T.G., tout comme le manque de transparence à l'égard du CDAS des associations de restauration.

Solidaires Finances rappelle son exigence de mise en place d'un conseil de surveillance au sein des associations ARSFY et restauration de la TG.

Solidaires Finances dénonce la mauvaise manière faite aux usagers de l'ARSFY dans le cadre des réunions préparatoires à l' A.G. et à l' A.G. Elle-même.

Solidaires Finances juge inacceptable qu'à l'issue de l'A.G . de l'ARSFY, le Conseil d'Administration ne soit pas complet et dénonce la gestion d'une association par 2 personnes : sa présidente rémunérée et sa trésorière.

Solidaires Finances demande qu'une A.G. extraordinaire préparée dans des conditions normales ait lieu à l'automne et demande que les organisations syndicales soient des partenaires pour l'adaptation des nouvelles méthodes de gestion à travers des statuts renouvelés.

Solidaires Finances vous demande, Madame la directrice, d'être le garant de ces changements au bénéfice des agents de votre département.

Enfin Solidaires Finances remercie la déléguée de l'action sociale de son investissement personnel pour les agents de notre département.

ociales et la coordinatrice régionale, Mme Francfort-Casarès, ont insisté sur la nécessité d'un accompagnement personnalisé des collègues. Le soutien financier n'étant qu'un élément d'aide parmi d'autre, elles ont insisté sur le besoin de considérer la personne en difficulté dans son environnement. Il s'avère que les actions les plus porteuses sont celles qui mettent l'agent au centre d'un réseau constitué par l'ensemble des acteurs sociaux : psychologue, conseillère économique et sociale, service médical. Solidaires Finances soutient cette approche de la personne dans son entier mais insiste sur la nécessité de répondre aussi aux besoins économiques d'urgence. Le logement et la petite enfance restent la préoccupation de tous les départements d'Ile de France même si la situation des agents des finances n'est pas la pire dans les Yvelines. L'essentiel des difficultés porte sur les logements dits « préfecture » qui correspondent au 5 % du logement social réservé aux fonctionnaires, l'inadaptation de l'offre à la demande en matière de localisation géographique et en matière de salubrité reste des préoccupations. Mais Solidaires Finances rappelle que les collègues fonctionnaires ou agents de l'Etat titulaires ou en CDD de longue durée peuvent prétendre au logement social même pour un nouveau logement alors qu'ils occupent déjà un logement dans le parc social. Les agents des finances ont aussi la possibilité de trouver un logement dans le parc du ministère des finances ALPAF qui dispose aussi de places en foyer. Solidaires Finances demandent aux agents de ne pas se censurer et de faire des demandes auprès de la délégation en fonction de leurs besoins et de lui faire parvenir un double de celle-ci.

La restauration reste toujours le point noir principalement en raison de l'opacité de sa gestion qui exclut de facto les organisations syndicales et donc les agents. Il faut garder en tête que la restauration relève de l'Etat-employeur par le biais de l'action sociale et ce n'est qu'à ce titre que la restauration trouve sa place dans le panorama professionnel. Il faut considérer la chance qu'ont les agents des finances de bénéficier d'une restauration collective. La revendication de Solidaires Finances porte sur la qualité et le prix et exige enfin la transparence et la participation à la vie des associations de gestion ARSFY et de la T.G.

De ce point de vue aucune avancée ! La décision de donner en concession le restaurant de la T.G. a totalement échappé aux organisations syndicales, tout comme le cahier des charges pour le choix du prestataire et les critères du dépouillement des offres. Une simple communication de la déléguée de l'action sociale pour informer les membres du CDAS du choix de la société C2R du groupe Casino qui promet une certaine qualité et un bon sort fait au personnel de l'association. Solidaires Finances attend la convocation de l'assemblée générale pour participer à l'évolution des statuts avec la mise en place d'une commission de surveillance.

Quant à l'ARSFY !!! Que dire qui ne mène pas à la polémique ? En un mot Solidaires Finances désapprouve TOUT, que ce soit le rapport avec le convive qui est trop souvent traité comme quantité négligeable. L'ARSFY oublie trop souvent qu'elle n'existe que par le convive et pour le convive. Les représentants de Solidaires Finances au CDASS refusent la manière dont ils sont traités : avec mépris et agressivité, par l'ARSFY. Mais quelle ARSFY ? Ce n'est plus qu'un squelette désarticulé avec 2 membres au bureau : la Présidente-Directrice et la Trésorière ! De quelle légitimité ce bureau peut- il se prévaloir quand on connaît l'organisation de la soi-disant assemblée générale ! Que dire du marché passé de gré à gré il y a un an pour cause d'appel d'offre infructueux ? Que dire du contrat qui lie l'ARSFY à la société API qui ne se satisfait plus du contrat signé pour 7,77 euros le repas et qui exigerait qu'il passe à 9,30 euros ? Que dire quand API menacerait de rompre le contrat qu'il a signé avec l'ARSFY ? RIEN, RIEN ET ENCORE RIEN !!!

Est-ce à dire que Solidaires Finances ne se préoccupe pas des conditions de restauration des collègues ? Non simplement l'ARSFY ne veut pas entendre parler des organisations syndicales qui ne sont pas membres de l'association, seuls les convives le sont. Les convives qui ne sont que des usagers souvent mécontents, mais qui ne sont plus les acteurs des associations de restauration. Collègues réveillez-vous ! Ne laissez pas à d'autres le pouvoir d'agir en votre nom ! Reprenez en mains votre santé à travers la restauration collective ! Reprenez en mains les prestations à travers une restauration sociale de qualité !

Solidaires Finances a été exclus tout comme l'ensemble des organisations syndicales de la gestion des associations en charge de la restauration collective, exclus de l'établissement des cahiers des charges, exclus du choix des prestataires, exclus quand « ça roule » et on viendrait l'appeler une fois encore quand la situation est bloquée voir désespérée.

Solidaires Finances prendra place à la table des discussions relatives aux associations de restauration des Yvelines quand le menu proposera :

- la mise en place d'un Conseil de surveillance avec une représentativité proportionnelle à celle du CDAS,
- une vraie écoute de l'usager acteur de sa santé et de son bien être
- une gestion transparente.

C'est à nouveau le temps de la retraite

Après le chiffre annoncé de plus de 2300 suppressions emplois pour le ministère pour 2014 et le blocage des traitements pour la quatrième année successive, la rentrée sera « bercée » par le débat des retraites. Depuis 1993, les reformes se suivent… et se ressemblent. Pour l'avenir, de nouvelles mesures s'apprêtent à remettre en cause le droit à la retraite à 60 ans et à rallonger encore la durée de cotisation des salariés du privé comme des fonctionnaires.
Face à l'augmentation du nombre de retraités, il s'agit fondamentalement pour le gouvernement de baisser le montant des pensions.
La paupérisation des retraités est programmée. Le système par répartition basé sur la solidarité entre les générations est ainsi vidé de son contenu.
Si l'objectif de le remplacer par un système par capitalisation a pris du plomb dans l'aile avec la succession des crises financières, il n'est cependant pas abandonné.
Des réformes « systémiques » du système par répartition sont de plus envisagées qui en transformeraient la logique avec l'instauration d'un régime à points ou à « comptes »

D'autres solutions existent à condition de lever plusieurs tabous.
Elles supposent un nouveau partage de la richesse produite en s'attaquant aux revenus financiers , ce qui est possible par l'élargissement de l'assiette des cotisations.
Elles supposent aussi un partage de l'emploi en cessant de se focaliser sur l'augmentation de l'emploi des seniors , pour viser à réduire le chômage, notamment celui des jeunes, et à améliorer le taux d'emploi des femmes en même temps que leurs conditions d'emploi.
Il s'agit donc de travailler moins longtemps- et non pas plus- quand la productivité augmente et de mieux répartir emplois et répartition de la richesse produite.
La feuille de route : Le calendrier est resserré : le projet de loi sera connu dans ses grandes lignes fin août, puis déposé au conseil des ministres le 18 septembre et débattu à l'assemblée à partir d'octobre.
Ce dossier est complexe mais est essentiel pour tous, jeunes et moins jeunes, fonctionnaires et salariés du privé
Pour vous informer, SOLIDAIRES a mis en ligne sur son site 7 fiches techniques très complètes.

CONTRE LES MAUVAIS COUPS,
MOBILISONS NOUS !
1ère étape le MARDI 10
SEPTEMBRE 2013

Comité technique local du 2 juillet

Les travaux , principalement au 12 rue de l'école des postes, font toujours recettes. En résumé : « ça avance, ça gène, les équipes sont derrières les entreprises, du côté du suivi DG toujours des difficultés » Peut-être un ascenseur pour Noël . Ailleurs, là où la DGFIP est seule à la manœuvre, on observe des résultats plus rapides, mais reste les contraintes budgétaires qui limitent toujours les accès handicapés. L'égalité d'accès n'est pas encore pour demain. A la Recette des Finances, les collègues devraient avoir moins froid cet hiver : 5 radiateurs électriques fixes ont été installés. Des travaux en vue à la trésorerie hospitalière de Plaisir où un manque de communication envers les agents a été relevé.

La fermeture au public du mercredi après midi est définitive au moins pour tout 2013, pour 2014 des réflexions sont engagées à la direction pour davantage de fermeture.

Le Document unique d'exposition aux risques (DUERP) : qui a demandé un travail très important à l'ensemble des acteurs puisqu'il comporte plus de 1100 lignes et a nécessité 7 groupes de travail auxquels Solidaires Finances publiques a participé. L'implication de l'ensemble des services est très disparate. La nécessité pour chaque agent de s'approprier le DUERP et de s'impliquer davantage dans son élaboration et dans sa révision annuelle a été souligné. Un plan annuel de prévention (PAP) a été élaboré par la Direction qui concerne environ 10 % des risques du DUERP. Chaque service doit avoir connaissance du DUERP et du PAP qui le concerne. Solidaires Finances Publiques 78 vous invite à lui signaler tout problème rencontré dans ce domaine. Solidaires Finances Publiques 78 a regretté que le grand absent du PAP soit les risques psychosociaux au motif qu'ils doivent faire l'objet d'une action du CHSCT (un seul type de service concerné !). Monsieur Stoll a proposé de refaire un point tous les 6 mois pour vérifier l'état d'avancement du PAP.

Le tableau de veille sociale : un exercice imposé par la Centrale qui permet de dresser un bilan très positif de la situation dans les départements. Pour le 78 on constate en le lisant : l'absence de violences dans les accueils : 22 cas signalés, l'absence de grévistes : - de 5 %, la participation massive à des actions de formations, l'absence des acteurs sociaux avec seulement 22 interventions des assistantes sociales et j'en passe !!! L' analyse faite par Solidaires Finances Publiques 78 est que les critères de ce tableau ne sont pas les bons, qu'il faut monter des fiches de signalement pour tous les incidents et ne pas accepter la banalisation de la violence quotidienne. La parole et le ressenti ne sont pas prises en compte par la DG, seuls les faits relatés par écrits le sont ! Alors à vos plumes au moindre dérapage. Pourquoi si peu de grévistes comptabilisés alors que les résultats des grèves ont toujours été très supérieurs ? Simplement parce que la DG comptabilise tous les appels nationaux à des grèves alors que les organisations syndicales présentes dans le département n'ont pas obligatoirement appelé. Pourquoi tant de collègues formés ? Simplement parce que les grandes actions de formations obligatoires, du style déontologie, ont été comptabilisées. Pourquoi si peu d'interventions des assistantes sociales ? Simplement parce que sont seulement recensées les demandes liées spécifiquement aux seules conditions de travail, expressément désignées comme telles. **Solidaires Finances Publiques 78 reste sceptique quant à l'efficacité de ce nouvel outil de mesure de la situation sociale dans les départements.**

Les questions diverses ont porté sur la démarche stratégique, sur le sujet des ZUS soit 140 dossiers dans les Yvelines, les campagnes téléphoniques, les mesures de simplifications FI.

L'équipe locale de Solidaires Finances Publiques 78

COMPOSITION DU BUREAU			
Secrétaire :	Isabelle	WENGER-ARTZ	Tel : 01 30 97 45 12
Secrétaires adjoints :	Fabrice	AMADOU	Tel : 01 30 97 44 19
	Reynald	RAMSEIER	Tel : 01 30 65 61 17
	Pierre	DUCAS	Tel :01 30 97 44 26
	Catherine	BOURDON	Tel : 01 30 87 27 25
Trésorière	Carole	DELANDE	Tel : 01 30 81 89 13
Trésorier adjoint	Michaël	HERACLIDE	Tel : 01 30 97 40 08

REPRESENTANTS AU CTL			
Titulaires :	Fabrice AMADOU	Suppléants :	Cécile SALOMÉ
	Isabelle WENGER ARTZ		Pierre DUCAS
	Reynald RAMSEIER		Jeannine THERY

REPRESENTANTS EN CHSCT			
Titulaires :	Fabrice AMADOU	Suppléants :	Pierre DUCAS
	Agnès MAUNOURY		Marc LIGNAC

REPRESENTANTS EN CDAS			
Titulaires :	Catherine BOURDON	Suppléants :	Laurent RUEL (SDNC)
	Jeannine THERY		Carole DELANDE
	Dominique MEYER		

CORRESPONDANTS D'IMMEUBLES				
HOUILLES	Philippe	WIATR	SIP-SIE	01 30 86 77 43
MANTES	Isabelle	PERCHE	SIP SIE Tréso	01 34 79 47 64
	Sandrine	COHELEACH	SIP SIE Tréso	01 34 79 27 78
	Christelle	DUVAL	SIP SIE Tréso	01 34 79 22 80
LES MUREAUX	Agnès	MAUNOURY	SIP Trésorerie	01 30 91 31 09
PLAISIR	Carole	DELANDE	SIP SIE Trésorerie	01 30 81 89 13
	Céline	POTTIER	Brigades	01 30 81 89 91
POISSY	Reynald	RAMSEIER	SIP	01 30 65 61 17
	Charlette	EVRARD	PCE SIE	01 30 65 60 37
	Sophie	PEGORARO	5eme BDV	01 30 65 60 82
RAMBOUILLET	Sophie	FANTOLA	SIE CDI CH	01 34 94 16 00
SAINT GERMAIN	Catherine	BOURDON	SIE CDI Est PCE FI	01 30 87 27 25
	Patricia	THERON	BPR	01 30 87 40 43
	Suzanne	BIDOC	Brigades	01 30 87 27 02
SAINT QUENTIN	Pierre	JACOB	CDI	01 30 48 24 60
	Isabelle	COMMUNIE	SIE	01 30 48 25 19
	Alain	MAGNIER	PCE Brigades	01 30 48 27 49
VERSAILLES				
Pairie départementale	Mickaël	HERACLIDE	Paierie Déptale	01 30 97 40 08
Trésorerie Générale	Yves	PAUVERT	TG	01 30 84 62 14
SIP Sud	Fabrice	AMADOU		01 30 97 44 19
SIP Sud	Pierre	DUCAS	SIE SIP Nord BPR	01 30 97 44 26
CDIF	Jeannine	THERY	SIE SIP Sud	01 30 97 45 51
CDIF	Laure	DANET	CDIF	01 30 97 44 44
BRIGADES	Michel	DUFEU	Brigades	
CH1	Aude	LELEU	CH1	01 30 97 44 57
CH2	Martine	DURAND	CH 2	01 30 97 44 97
CH3	Pascale	BOGUAIS	CH3	01 30 97 43 57
SIE	Karine	JEAN	Pole enregistrement	01 30 97 44 28
Domaines	Cécile	SALOME	Domaines	01 30 84 57 46
Dir RH	Eric	FOUCAULT	RH Budg log Audit	01 30 84 05 22
BCR	Sandra	GASSIGLIA	BCR	01 39 07 19 07
52 ave de St Cloud	Martine	FOUCAULT	CFR AJ	01 30 84 17 51